

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la



L'ECHO

Bulletin d'information de
l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau

DE LA ROBERTSAU

Bureau: 19a, rue Chevalier Robert, Robertsau
Permanence tous les samedis de 15 à 18 heures

Responsable de la publication:
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91

AUTO - Ecole
René Weber

✱

Tous permis
Clients pris à domicile ou
au lieu de travail

✱

Strasbourg-Robertsau
4, rue de la Papeterie
tél. 31.05.70

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ADIR le 19 avril 1980

Le Président, M. R. FELIX, ouvre la séance à 15 h 15 et adresse ses cordiales salutations aux membres. Il remercie particulièrement pour leur présence :

Monsieur BRUNSCHWEILER, Conseiller Général
Monsieur REYMANN, Conseiller Municipal
Monsieur ZIMMER E., Président de l'Entente des Sociétés de la Robertsau - Président d'honneur de l'ADIR
Monsieur LORANG, Président des Donneurs de Sang Section Robertsau
Monsieur RAMBAUD, Président du Syndicat des Locataires de la Cité de l'III
et Messieurs les Journalistes.

Au cours de l'exercice passé, nous avons perdu 2 membres de l'Association :

Monsieur WALTHER, ancien secrétaire du Comité
Monsieur VIDONI, ancien trésorier du Comité.
Monsieur FELIX prie l'Assemblée de se lever et de respecter une minute de silence en leur honneur.

La cérémonie terminée, le Président annonce l'ordre du jour qui est adopté par l'Assemblée Générale.

1. Protocole de l'Assemblée Générale précédente

Le secrétaire, Monsieur GRESS, lit le protocole de l'Assemblée Générale du 28 avril 1979 qui est adopté sans réserves.

2. Rapport d'activités de l'exercice 1979 par le Président

Le Comité s'est réuni 10 fois en session ordinaire, a organisé 4 réunions de quartier, a assisté à des réunions avec les Services de la Municipalité et de la Préfecture, a organisé les Journées des Commerçants et Artisans de la Robertsau qui ont eu un grand succès et a finalement encouragé ces derniers à créer une Association qui a pris un bon départ.

Au cours de ces activités, le Comité s'est fait l'inter-

prête des habitants de la Robertsau, membres de l'ADIR ou pas, a transmis leurs vœux et bien souvent leurs griefs aux Services Administratifs correspondants.

Bon nombre de revendications ont été bien accueillies. Citons par exemple notre lutte menée contre les pollutions du Port aux Pétroles. D'autres demandes sont restées sans réponse, comme par exemple celle d'une salle polyvalente correspondant aux vraies nécessités des Associations de la Robertsau, celle de la création d'une commission extra-municipale collaborant avec la population au projet du POS, et celle réclamant le changement fondamental de la réglementation concernant la redevance des riverains.

Dans son discours, le Président déplore une fois de plus le manque d'équipements : écoles et terrains de jeux pour les enfants, le manque d'information et de cohérence de la part de la Municipalité, et surtout la façon de prendre des décisions sans prévenir qui de droit comme pour la zone artisanale du Hechner où malgré les promesses de M. BAILLIARD aucune concession n'a été accordée aux demandes des riverains concernés que l'ADIR a soutenu dans leur démarche.

Le rapport d'activités du Président, exigeant une réponse, Monsieur REYMANN prend la défense du Conseil Municipal et rappelle que des crédits importants ont été votés au bénéfice de la Robertsau. Il cite l'aménagement du Parc Pourtalès, la salle culturelle polyvalente et l'ensemble sportif projeté à côté de la piscine. Il nous informe que beaucoup de vieilles rues, dépourvues de canalisation, seront équipées dans ce sens et que les premiers chantiers commenceront prochainement ; que notre faubourg sera doté d'une nouvelle station d'épuration des eaux (ce qui sous-entend que l'ancienne n'a jamais donné pleine satisfaction !). Monsieur REYMANN rappelle également la promesse du Maire de venir nous présenter le POS de la Robertsau.

Suite page 3 ➤

Comment soulager vous-même vos douleurs, et naturellement.



Le massage et l'hydrothérapie permettent de soulager les douleurs rhumatismales, arthritiques, musculaires et articulaires.
MASSOR, vous propose toute sa gamme en appareils de massage, d'hydromassage (bains - bulles) et saunas portatifs. Consultez-nous.

Pour tous renseignements, complétez ce bon et adressez-le aux :

Ets MASSOR : 13, quai Jacoutot - 67000 STRASBOURG - Tél. 31.11.82
Fabricant

en indiquant vos :

NOM : Prénom :

Rue : N°

Code postal : Ville :



Avant de rénover votre intérieur,
consultez votre fournisseur

Ets FOURMENAL

55 rue Bœcklin Téléphone : 31.23.30
STRASBOURG - ROBERTSAU
Le magasin à votre porte

Tout pour la décoration de votre intérieur
Prix - Qualité - Service

Des produits pour toutes les bourses

PAPIERS PEINTS :

800 DESSINS EN STOCK + GAMMES PRESTIGIEUSES :

- japonais
- tissés
- vinyl
- métallisés
- lièges et velours

Tissus et papiers peints assortis

Toutes les dernières nouveautés des plus grandes marques

Tissus et revêtements muraux sur support papier

Peintures et vernis, crépi pour façades

Moquettes et revêtements de sol

pose sur demande par spécialiste

TRES GRAND CHOIX

- Sur présentation de cette page à la caisse remise exceptionnelle de 10 %

Suite de la page 1

Prenant la relève, Monsieur BRUNSCHWEILER souligne l'importance du POS pour le quartier en général, rappelle qu'il est prévu un accroissement démographique considérable à la Robertsau et annonce qu'il est question d'un dédoublement de la population dans les 15 à 20 prochaines années.

Le Conseiller met l'accent sur l'importance des réunions de quartier pour informer la population et être informé en retour des problèmes qui se posent dans les différents quartiers.

L'affaire de la pollution du Port est en voie de règlement. Il annonce que la route EDF va passer dans le domaine public. Il reste à définir si elle doit rester une route touristique ou une route départementale permettant d'éviter le transit des camions à travers la Robertsau.

Répondant à 2 questions il nous informe que :

- l'élargissement du Pont Phario n'est pas prévu dans l'immédiat,
- le château de Pourtalès est en vente et il serait souhaitable que la Municipalité soit acquéreur pour le rendre au domaine public.

Terminant son exposé, le Conseiller Général nous assure de continuer ses différentes actions en étroite collaboration avec les Associations du faubourg et d'informer les Robertsauviens des décisions prises au sein du Conseil Général.

3. Rapport du trésorier

Le trésorier, Monsieur KUBLER, ne cache pas la pauvreté de notre budget, dont les seules ressources sont les cotisations des membres.

Il donne l'état financier qui est accepté sans réserves par l'Assemblée.

4. Rapport des réviseurs de caisse

Monsieur DIDIERJEAN atteste de la régularité de la comptabilité et de la tenue exemplaire de nos livres. Se faisant l'interprète du Comité, il formule la demande d'augmentation de la cotisation de 10 à 15 F pour couvrir l'inflation. L'Assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Monsieur KAMMERER, second réviseur, demande la décharge du trésorier.

5. Décharges du Comité et du trésorier

Le Président d'honneur, Monsieur ZIMMER, fait l'éloge du Comité sortant et du travail accompli.

Il encourage les membres à refaire confiance au Comité sortant. A sa demande, décharge est donnée au Comité sortant et au trésorier.

Monsieur ZIMMER annonce deux démissionnaires pour des raisons de changement de domicile : Messieurs MERCKEL et JUNG.

Trois membres posent leur candidature en vue de leur remplacement : il s'agit de MM. RAMBAUD, FURRER et KARCH.

6. Election du nouveau Comité

Le Comité sortant est réélu sauf les deux démissionnaires. Les trois nouveaux candidats sont acceptés par vote à l'unanimité, après leur présentation.

Monsieur ZIMMER lit les noms des membres constituant le nouveau Comité 1980.

7. Présentation de nos projets

Après une pause, le Vice-Président, Monsieur HERRMANN, projette des diapositives qui ont pour sujet les contrastes dans l'environnement de la Robertsau. La projection est suivie avec beaucoup d'intérêt. Elle représente une introduction aux trois motions que Monsieur HERRMANN propose d'envoyer aux administrations respectives :

— à la Préfecture concernant la pollution :

nous voulons que toutes les mesures soient prises au niveau des réglementations afin de nous éviter une fois pour toutes, la dégradation de notre environnement, connu autrefois pour être le « poumon » de la ville de Strasbourg ;

— à la Mairie concernant l'année du patrimoine :

nous souhaitons que la Ville acquiert le château de Pourtalès, qu'elle demande le classement comme « monument historique », qu'elle garantisse la sauvegarde de la forêt du Rhin, des berges de l'Ill et du Muhlwasser, une partie des terrains de maraîchage dans le cadre du POS ;

— à la Communauté Urbaine concernant les redevances des riverains :

Suite page 5 ▶

Union Touristique "Aurora" Robertsau

Grande Fête Montagnarde
les 28 et 29 Juin 1980

A LA MAISON DE VACANCES
à Rombach-le-Franc (68)
VALLEE DE LA HINGRIE

Bal champêtre

- ATTRACTIONS
- BUFFET
- STAND DE TIR
- TOMBOLA



Vacances familiales

L'UNION TOURISTIQUE AURORA ROBERTSAU

signale que pendant les mois de juillet-août, plusieurs chambres à 4-6 lits sont encore disponibles pour des familles désirant passer leurs congés dans le cadre agréable de sa maison de vacances à Rombach-le-Franc (68).

- Renseignements chez :
M. R. ARMAND, tél. 31.04.95 (jusqu'au 8 juillet 1980 inclus)
M. P. BOOS, tél. 83.12.05 (juillet-août)

INSTALLATIONS SANITAIRES
ISOLATION / CHAUFFAGE
FERBLANTERIE / ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES

Ets Wernert

76a, rue des Jardiniers Strasbourg-Robertsau tél. 31.03.20

► POMPES FUNEBRES ◀

Marcel Vierling

- CERCUEILS
- TRANSPORTS
- ARTICLES FUNERAIRES
- TOUTES DEMARCHES ET FORMALITES

40, rue Boecklin - Strasbourg-Robertsau - tél. 31.32.47



SERRURERIE FORGE MENUISERIE ALUMINIUM ERNEST HANSEN

80, route de la Wantzenau
Strasbourg-Robertsau
☎ (88) 31.16.15

Parfumerie de la Robertsau

92, RUE BOECKLIN - Tél. (88) 31.02.37
// Soins esthétiques //
SUR RENDEZ-VOUS

Garage R. BUR

18-20, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau
téléphone 31.02.41



Garage WERNERT

67, rue Boecklin / ROBERTSAU
Tél. 31.11.25

Congés annuels du 15 juillet au 18 août 1980

L'AGENT RENAULT
DE VOTRE FAUBOURG



Charbons / Tous combustibles

- * Entretien brûleurs
- * Charbon de bois
- * Bûches pour cheminées

Ets BREVI

16 et 19, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
téléphone 31.08.63

► PHOTOS / REPARATIONS / CINEMAS

- Ventes Neufs et Occasions
- Promotions
- Travaux NB + COULEUR
- Atelier agréé par de grandes marques

Votre CONSEIL

FRITZ REPARATIONS

109, rue Boecklin
(en face de l'Eglise)
tél. 31.43.10
67000 Strasbourg-Robertsau

ARAL Service Robertsau

*7, rue de l'III - 67000 STRASBOURG - tél. (88) 31.21.61

M. et Mme M. BOUCHER
Locataires Gérants

- Lavage rapide - Equilibrages - Batteries
- Accessoires, etc...
- Plaxonnage

ELECTRICITE GENERALE

chauffage électrique

DROELLER-SCHEER

64, route de la Wantzenau
Robertsau
tél. 31.36.11

PETITES ANNONCES

■ CHERCHE TERRAIN A LOUER AVEC HANGAR pour
entrepôt matériels
GINO-DI-FILIPPO
37, rue Hechner / tél. (88) 31.06.32

◀ Suite de la page 3

nous demandons que soit révisé la réglementation des redevances des riverains, que des aménagements des rues et de l'assainissement soient effectués aux moindres frais et que les riverains soient consultés avant tout projet de réalisation.

Les trois motions reçoivent l'agrément de tous et seront envoyées à qui de droit (voir texte intégral ci-joint).

8. Divers

Suite à une intervention d'un des membres de l'Assemblée, une grande discussion s'engage à propos des 2 salles projetées par la Ville pour notre faubourg, au prix

ASSOCIATION DE LA DEFENSE DES INTERETS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 19 avril 1980

● MOTION ANTI-POLLUTION

à approuver lors de l'Assemblée Générale du 19 avril 1980

Etant donné les nombreuses pollutions provoquées récemment par les installations du Port aux Pétroles situés à moins de 200 m du quartier Est de la Robertsau

- pollution de la nappe phréatique par les fuites d'hydrocarbures
- pollution de l'air par les fuites de gaz des dépôts de stockage de la rue de Rouen et des installations d'incinération du quai Jacoutot

L'ADIR demande à M. le Préfet responsable du Service de l'Industrie et des Mines :

- que toutes les mesures soient prises au niveau des réglementations de la réalisation et du contrôle des installations existantes et projetées pour éviter à l'avenir ces nuisances pour le quartier d'habitation de la Robertsau
- que les installations défectueuses ou non conformes soient mises hors service
- que les stockages des produits trop dangereux pour la population (risques d'incendies ou d'intoxications) ou pour les cultures maraîchères soient interdits au Port aux Pétroles
- que le canal de drainage projeté autour du Port aux Pétroles pour contrôler les fuites éventuelles soit réalisé au plus tard pour 1981
- que les différents travaux de mise en conformité des installations de l'incinérateur SPIRS soient réalisés dans un délai de 3 mois (aire bétonnée couverte pour le stockage, amélioration du contrôle de la combustion du four)
- que des moyens supplémentaires adéquats soient mis à la disposition du Service des Mines pour contrôler les installations et avoir les moyens de détecter les fuites ou mauvais fonctionnements éventuels
- que l'ADIR soit tenu informé des résultats des contrôles et de toutes les questions de préventions et de protection concernant les installations du Port aux Pétroles

Le Comité

● MOTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA ROBERTSAU

à approuver lors de l'Assemblée Générale du 19 avril 1980

Dans le cadre de « l'Année du Patrimoine National » l'ADIR propose de mener une action de défense du Patrimoine de la Robertsau qui consistera :

- d'une part à faire l'inventaire du Patrimoine de la Robertsau dans différents domaines : architectural, culturel, environnement et sites naturels
- d'autre part à sensibiliser les Robertsauviens à l'existence de ce Patrimoine mais surtout assurer la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine ainsi que son enrichissement.

En vue de ces objectifs l'ADIR demande à Monsieur le Maire :

- de prendre toutes les mesures pour sauvegarder notre Patrimoine et en particulier nous demandons que la Ville de Strasbourg acquière le « Château Pourtalès » actuellement en

approchant les 7 millions de francs pour les 2 : 5 pour la salle de sport et 2 pour le centre culturel.

Le Comité de l'ADIR estime que pour ce prix on aurait pu envisager une seule construction polyvalente correspondant aux besoins de l'ensemble des Associations, car, finalement ce ne sont pas les petites salles qui manquent à la Robertsau et actuellement la Ville semble s'obstiner à vouloir nous faire construire encore 2 de plus !

Après discussion l'idée de l'élargissement de la route EDF pour la rendre polyvalente, semble trouver la majorité des vœux et devrait éviter une partie du trafic de transit des poids lourds à travers la Robertsau.

Tous les sujets de discussion étant épuisés, le Président, Monsieur FELIX, décide de clore l'Assemblée Générale 1980, vers les 18 h 15.

instance de vente et qui est implanté dans le Parc Pourtalès de 20 ha déjà propriété de la Ville

— que la Ville prenne l'initiative de faire classer à l'inventaire des sites le Château Pourtalès, un des seuls « monuments historiques » de la Robertsau, pour assurer sa préservation et son intégration dans notre Patrimoine national

— que des garanties soient prévues dans les documents du Plan d'Occupation des Sols en cours d'élaboration pour sauvegarder le Parc Pourtalès, la Forêt du Rhin, les berges de l'Ill et du Muhlwasser sur 20 mètres de large au minimum

— que des initiatives soient prises pour garantir le maintien des zones de maraîchage dans des secteurs à définir au POS et conserver à la Robertsau son cachet de « village des maraîchers »

— que les futurs équipements publics : centre socio-culturel et sportifs, écoles soient conçus et réalisés de façon à enrichir notre patrimoine, c'est-à-dire qu'ils aient une valeur architecturale pour les générations futures.

Le Comité

● MOTION POUR L'AMENAGEMENT DES RUES ET DE L'ASSAINISSEMENT

à approuver lors de l'Assemblée Générale du 19 avril 1980

Constatant d'une part que plus de 8 km de « vieilles rues » existantes depuis des dizaines voire des centaines d'années — ne sont pas encore aménagées et sont dépourvues d'un réseau d'égouts et d'écoulement des eaux pluviales et que plus de 500 logements n'ont pas encore le tout à l'égout.

Constatant d'autre part que l'on laisse construire de plus en plus de nouveaux lotissements et des immeubles collectifs dans le vieux quartier dont les rues ne sont pas équipées pour recevoir le trafic découlant de ces nouvelles constructions

L'ADIR demande à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine responsable des Services de la Voirie et de l'Assainissement ainsi qu'à Monsieur le Maire de la Ville de Strasbourg en tant que responsables de la Police du Bâtiment et du règlement des « redevances des riverains » régi par la loi allemande du 21 mai 1879 toujours en vigueur sous le régime des lois locales

① de faire réviser par les autorités et assemblées compétentes la réglementation des « redevances de riverains » qui n'est plus adaptée aux exigences actuelles et qui est appliquée différemment d'une commune à l'autre de la communauté urbaine de Strasbourg ou même d'un quartier à l'autre de Strasbourg puisque par décision du 31 janvier 1980 M. le Maire a décidé de faire aménager les trottoirs de la route de Colmar à la Mainau sans faire payer de participation par les riverains.

Signalons aussi que la loi française appelée « taxe des trottoirs » est beaucoup plus favorable aux riverains puisqu'elle ne fait payer que la moitié des dépenses et uniquement le coût d'aménagement des trottoirs et non le coût de la chaussée proprement dite.

D'autre part la procédure française est plus démocratique puisqu'elle prévoit de passer par une enquête publique préalable alors que la « taxe locale d'Alsace-Lorraine » est instituée par simple délibération municipale.

② qu'un programme d'aménagement des « vieilles rues » de la Robertsau soit étudié et que les riverains concernés soient consultés cas par cas avant le début des travaux.

Dans certains cas l'élargissement à 8 m imposé par le règlement d'urbanisme de la Ville n'est pas nécessaire et les

Suite page ►

Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER • STRASBOURG-ROBERTSAU • Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

Les grands dossiers de la Robertsau● **Opération de relogement des familles du Neuhof à la Cité des Chasseurs.**

Fin avril nous avons appris par la presse le projet de M. le Maire d'installer une cinquantaine de familles du Neuhof au bout de la Cité des Chasseurs après que d'autres quartiers comme la Meinau et Kœnigsheffen aient refusé ces familles sous la pression de certains élus et que le Maire a cédé!

Les habitants de la Cité des Chasseurs non informés et non consultés refusent le projet tel qu'il est présenté parce qu'il est mal étudié, en tout cas très sommairement et que les conditions n'ont pas été réunies pour assurer une bonne installation de ces familles et leur intégration dans le quartier.

Le problème a été bien exposé par M. ISS, Président d'Association, lors de la réunion du 12 mai avec les élus. En tout cas ils estiment que 15 familles c'est de trop et ils l'ont fait savoir énergiquement à M. le Maire, lors de la réunion au Foyer Saint-Louis, qui a dû reconnaître plusieurs erreurs :

- le fait d'avoir trop concentré la population au Neuhof et dans d'autres cités dans de mauvaises conditions
- le manque de concertation qu'il a proposé de rattrapper par la constitution d'une commission chargée de suivre la mise au point du projet
- le manque de sérieux de l'étude pour la Robertsau constituée par un petit plan avec 15 rectangles mais ne prévoyant ni terrains de jeux, ni jardins pour ces familles nombreuses comme l'a relevé notre Vice-Président lors de la réunion du 12 mai.

Selon les dernières informations cette « Commission » devrait se réunir le 19 juin pour la première fois.

Les habitants du quartier n'admettrons de discuter que dans le cadre d'une « commission compétente » qui devrait comprendre en plus des techniciens et des administratifs également des sociologues et des délégués des familles du Neuhof pour étudier particulièrement les aspects humains de cette question qui leur paraissent primordiaux pour eux et pour ceux qui viennent.

L'ADIR soutient entièrement cette démarche et propose :

- que le nombre de familles soit limité à 5 dans un premier temps
- que d'autres quartiers de Strasbourg accueillent des familles du Neuhof
- que les maisons soient réalisées pour accueillir dans les meilleures conditions ces familles nombreuses.

que les équipements publics soient prévus, terrains de jeux pour les enfants, écoles, avec l'encadrement socio-culturel nécessaire aux problèmes de ces familles.

L'ADIR constate que cette situation déplorable du Neuhof est dû au fait que la Ville et l'Office HLM n'ont cherché que le rendement financier par la réalisation de logements au moindre coût et n'ont pas résolu les problèmes humains et sociaux qui se posent depuis 20 ans dans toutes les grandes Cités!

● **POS de la Robertsau, les maraichers et les promoteurs.**
(Suite dans le prochain ECHO DU LAUCH)

VOYAGES PAULI**PECHE EN HAUTE MER DU NORD**

4 jours-Départs 25 juin, 10 juillet, 13 août, 10 sept 80
Transport + logement + petit déjeuner + 2 x sorties en mer

PRIX: 540 F
1. place du Vieux Marché aux Vins
67000 STRASBOURG - T. : 22.13.14

● Notre brochure voyages et séjours Été 80
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME DÉTAILLÉ

● Notre brochure sorties de 1 jour

**LIBRE CUEILLETTE DE LÉGUMES FRAIS**

OUVERT TOUTS LES JOURS (SAUF LE DIMANCHE) DE 13H30 A 18H30
RUE DE LA ROUE-STRASBOURG-ROBERTSAU-2^e A GAUCHE APRÈS CLINIQUE 9^e ANNE

ICAL Strasbourg

38 Geschichte der Ruprechtsau

Der Boden der Ruprechtsau, früher einmal vom Rheinwasser bedeckt, und noch in späterer Zeit oft teilweise vom Strom überschwemmt, besteht in der Hauptsache aus Kies und Sand. Dass dies keine ausgezeichnete Ackererde sein kann, ist selbstverständlich. Gewisse Gelände kamen für den Ackerbau kaum noch oder gar nicht in Frage. Sie blieben unbebaut und bedeckten sich mit magerem Gras. An den tiefsten Stellen wuchsen Weidenbäume und Pappeln, und auf trockenen Erhebungen wucherten Dornestrüpp und Hecken. Solche Gebiete als Eigentum zu besitzen, war im allgemeinen nicht gerade das Streben der Ruprechtsauer. Deshalb blieben sie Allmendgut der Stadt, Allmende, und hatten nur Wert als Viehweide.

Als Weideplatz allerdings waren die Allmende eine Notwendigkeit; denn sie lieferten dem Vieh unentbehrliches Grünfutter. Ofters lesen wir von Ross- und Kuhhürten, die morgens das Vieh abholten und abends heimtrieben. Heute bestehen «Kuhweide» und «Rossweide» noch als Flurnamen. Es gab auch eine «Nachtweid».

Anfangs mag das Vieh wohl unentgeltlich die Weide besucht haben. Später verlangte die Gemeinde eine geringe Geldsumme dafür. So heisst es 1675: «Viehe denen hiesigen Bürgern zugehörig, so allda die weid geniesset, davon soll man der Gemeind Weidgeld geben.» (V.O.H.)

Der Bestand dieser Weideplätze in ihrem vollen Umfang blieb der Ruprechtsau im grossen und ganzen gesichert. Einige Vorkommnisse jedoch riefen die Ortsbehörde und Bürger auf den Damm, um die so notwendige Grasfläche dem Vieh zu erhalten. 1691 schrieb da die Gemeinde Ruprechtsau an die Stadtverwaltung: «Verschiedene Ruprechtsauer Bürger haben etliche Plätze von der gemeinen Allmend zu ihrem Vorteil eingezäunt und umbrechen wollen». Andere, sogar Jüngere, die nicht Bürger sind, wollen nach ihrem Belieben auf die Allmende ihr Haus bauen. Dadurch wird «die Gemeinweid der Ruprechtsau merklich verringert, die Weide entblösst und so dem Vieh die Nahrung entzogen». Die Ruprechtsauer Obrigkeit bittet, die Zäune entfernen zu lassen und «die Weyd nicht zu schmälern». Wer auf das Allmend bauen will, soll zuvor Meister und Gericht befragen. Diese «Orte und Plätze» mögen der Gemeindeweyd zurückgegeben werden. Durch Schmälierung der Weideplätze könnte die Ruprechtsau mit ihren Pferden die schuldigen Frondienste nicht leisten.

Unterschrift:

Der Obermeister Jacob Pfister,
der Untermeister Ehrhardt Schwing und
das ganze Gericht in der Ruprechtsau.
(V.G.G.B. 43 N° 77).

1691 kam noch etwas Neues dazu: Gärtner wollten auf dem Allmendplatz zwischen Fischertor und Aufrücke einen Teil «aufbrechen». Wieder erhob das Ruprechtsauer Gericht seine Stimme dagegen und erklärte: Schon vor der Erweiterung der Stadt, von seit unbedenklichen Zeiten her besuchte unser Vieh diese Weide. Wir haben das Recht, die Weide wöchentlich 4-5 Tage lang zu «bestreichen». Bisher haben wir genau der Stadt gegenüber unsere Schuldigkeit getan. Wir müssen sowieso 1 oder 2 Pferde mehr halten als sonst nötig wäre, um den Verpflichtungen gegen die Stadt nachzukommen. Wir müssen z. B. den Herren Wein fahren, für sie in den Wald fahren, fast alle Woche auf 5 oder 6 Wagen Heu in die Stadt fahren, der Armee Material zufahren. Wird die Weide verringert, so können wir diese Frondienste nicht mehr leisten. (V.G.G.B. 43).

Die Einundzwanziger entschieden in dieser Sache: «Zu allen Zeiten sei es üblich gewesen, die Ruprechtsauer wenn die Thorlock geläutet, mit dem Vieh über

die Aufrücke marschieren zu lassen, und wann der Tag herbeigekommen hätten sie sich wieder über die Brücke hinüber machen müssen». Das Gesuch der Gärtner (einen Teil dieses Geländes in Garten verwandeln zu dürfen) sei ein Privatinteresse, dem das Publicum vorzuziehen wäre.

Am 26. Januar 1692 erklart die Stadtverwaltung: Die Bürger der Ruprechtsau und die Gärtner der Crautenau durften von alters her das Gelände oberhalb der Aufrücke zu ihrer Nachtweide benutzen. Man könne aber nicht von «Recht» sprechen. Es sei dies nur eine Vergünstigung von seiten der Stadt. Ferner: Die Ruprechtsauer kommen nur selten mit ihrem Vieh dahin, und übrigens sei diese Weide lauterer Sand- und Kiesboden. Ohne Besserung könne «die Weide nicht genossen werden». Die besten Plätze seien weggegeben. Auf diesen dünnen Plätzen und in den Sandgruben könne kein Pferd und keine Kuh weiden. (V.G.G.B. 43).

Der Pfennigturm aussert sich 1692 in gleichem Sinn: es sei vorteilhafter, die besten Plätze in Gärten umzuwandeln. Durch Bearbeitung des Bodens werde dieser «gebessert» und bringe dann Zinsen.

Die Einundzwanziger stehen auf dem Standpunkt, dass das öffentliche dem Privatinteresse vorzuziehen sei und fügen bei, dass die Generalität da eine Allee mit Lindenbäumen anlegen wolle. Man dürfe diese Promenade «nicht zu einer Mistgrube» machen.

Als im Dezember 1692 wieder etliche Gartenmänner Allmendplätze vor dem Fischertor begehrten, um Gärten daraus zu machen, bitten die Ruprechtsauer aufs neue, sie abzuweisen. (V.C.G. 43).

1694 ist immer wieder von der «Verringerung der Weid» neben dem Fünfzehnerwörth und von Einzäunung der Allmende in der Ruprechtsau die Rede.

1699 sieht sich die Ruprechtsau nochmals genötigt, ihre Weideplätze zu verteidigen. Am 15. Juni beschließen sich die Einundzwanziger mit folgendem:

Jean Baptiste Dumesnil (?), Königlicher Abjudicataire der Holzungen im Hagenauer Forst, will das dort gefällte Holz nach Strassburg bringen, um es hier «zu gemeinen Nutzen» zu verkaufen. Er sucht einen Platz ausserhalb der Stadt, wo er das Holz, das er nicht gleich verkauft, lagern kann. Er beabsichtigt, 5.000 bis 40.000 Klaffer hier zusammen zu bringen. Der Holzplatz soll bei der Ruprechtsau liegen. Die Ruprechtsauer bitten, dies zu verhüten, da dadurch die «Oberawer Weyd» sehr geringert würde.

Am 20. Juni will man ihm einen Holzplatz am Blumengiesen geben. Da dort der Boden schlecht ist, würde die Ruprechtsauer Weide nicht sonderlich Schaden leiden. Allerdings der Eingang läge bei der Aufrücke. Da diese durch die Holzfuhrn «ziemlich gebraucht und ruiniert» würde, so könnten die Zeyssoffischen Erben, die sie zur Hälfte unterhalten müssen, sich beschweren. Auch die Lindenallee soll hier angelegt werden. Man beschliesst, der Allee wegen mit Monsieur le Marquis d'Huxelles in Verbindung zu treten, und seine Entscheidung zu erbitten, ob in der Nähe dieser beabsichtigten Promenade ein Holzplatz angelegt werden dürfe.

Mit wachsender Sorge sehen die Ruprechtsauer, dass die Nachfrage zum Kauf von hiesigen Allmendplätzen immer grösser wird. Es ist die Zeit, da die Strassburger immer mehr nach Landsitzen streben.

1755 kauft Ratsherr Kormann ein Stück von der «Nachtweid». Die Jesuiten besaßen bereits ein Gut in der «Au». 1759 bitten sie um einen Platz von 22 Klaffer Allmend voller Löcher, Gräben und Kies von der Länge ihres Gartens zu dessen Vergrösserung und Erbauung eines Hauses. Es wird genehmigt. (G.U.P. 164).

39 Geschichte der Ruprechtsau

1765 Boudhord, Stadtweginspektor, kauft einen Allmendplatz zwischen dem Fünfzehner-Wörth und dem Franzosenkanal (XXI.) 1767 bittet er um einen Acker Allmendplatz neben seinem Garten gegen 10 Schilling jährlichen Bodenzins. (G.U.P. 164).

Die Ruprechtsauer sind dagegen, da so die Weide immer mehr geschädigt wird. Dies mache sich um so mehr fühlbar, sagen sie, da die Ruprechtsau in letzter Zeit sich «ansehnlich vermehrt» hat und die Verkäufe und Verleihungen zugenommen haben. Es komme noch so weit, dass die Ruprechtsauer ihr Weidvieh daheim lassen müssen (G.U.P. 164 Fas. 8.).

1766 Acker, Polizeischreiber, begehrt einen Allmendplatz zu seinem Garten.

1768 : Frau Saltzmann Maria Salome, geb. Brackenhofen, erhält einen Allmendplatz in der Ruprechtsau. Wir haben weiter oben von den eingezäunten Teilen «der Weydt» berichtet, wogegen die Ruprechtsauer Widerspruch erhoben. Es folgt hier ein amtliches «Verzeichnis der in Ruprechtsau bis daher vom Allmendt und weydtgang eingezäunten Güter».

Die Einzäunung haben veranlasst :

1. Herr Ammeister Foreisen seliger, auf dem Schiltheimerwoerth.
 2. Herr Ammeister Reichshofer in der wolgassen.
 3. Herr Fünfzehner Christoph Stadel sel. beim Dieboldswörth.
 4. H. Rathsherr Brackenhofen gegen den Kirchhof über und bey den Höllen.
 5. Die Herren Jesuiten, zweimal bei der Goben.
 6. Herr Johann Philipp Heuss in dem hinteren Ort genannt.
 7. Herr Stecker, der Ziegler, hinten an dem Crahnwörth.
 8. Herr Andreas Heyntz an der sogenannten Wörthgasse.
 9. Hans Kipp am Awegässel.
 10. Michel Hetzel, Martins Sohn, gegen die Kirchen über.
 11. Georg Krauss, oben am Awegässel.
 12. Abraham Laugel, bey Georg Friessers Garten.
 13. Die Müllerin neben dem Gereuth.
 14. Mathis Müller am Kuttlersgärtel.
 15. Michael Seltzer an dem Hüttwörth.
 16. Georg Wurtz, auch am Kuttlersgärtel.
 17. Conrad Schertze in Niederau an seinem Hausgarten.
- Diese eingezäunten und der weydt abgebrochenen Güter belaufen sich auf ungefähr 14 Acker.

Die Anzahl von Pferd und Rindvieh, welche den verschiedenen Herren der Stadt gehören und unsere Weydt benutzen, ist 72. (V.C.G.B. 43).

1771 machen die Ruprechtsauer zur Erhaltung der Weideplätze folgendes geltend :

1. Die Gärtner brauchen notwendigerweise Vieh, also auch Weide. Sie liefern den andern Leuten Milch, Käse und Butter.
2. Ohne hinreichende Weideplätze fehlt vom Frühjahr bis zur Ernte das Grünfutter. Der Viehstand geht so zurück. Es fehlt dann der Dünger für das Feld, und die Ernte wird schlecht.
3. Die Folge davon ist, dass die Gärtner in Armut kommen. In der Ruprechtsau kann man nicht einen Teil brach liegen lassen und ihn dann zwei Jahre hindurch bebauen, wie es in den Landdörfern geschieht. Das leere Feld müssten wir da als Weide benutzen. Nun könnte doch nicht jeder einen Hirten haben, der das Vieh hütet und der Nachbarn Feld schützt. Nein, das geht nicht.

Unsere Weiden müssen beisammen liegen, wo dann unsere Pferde, Kühe und Schweine gehütet werden können.

4. Wir haben bisher den Stadtbewohnern und der Garnison unsere Produkte geliefert. In Zukunft wäre dies zweifelhaft.

5. Die Weideplätze sind kiesig und es finden sich da viele Sumpflöcher. Es hat sich gezeigt, dass solche Leute, die einen Garten angelegt haben, diesen nur kurze Zeit pflegten, dann die gute Erde wegtrugen, um ihren andern Garten zu vergrößern. So aber wurde der des guten Bodens beraubte Platz unfruchtbar für die Weide und blieb unbenutzt liegen. (A A 2180).

Die Misstimmung hat wohl 1776 den Höhepunkt erreicht, als die Ruprechtsau eine Klage an S. M. den König richtete. Da diese das Wesentliche der Lage und der Verhältnisse enthält, geben wir sie hier im Auszug. Die Ruprechtsauer erklären darin :

Wir haben Anrecht auf den Boden.

Die Ruprechtsau ist eine Halbinsel zwischen Rhein und Ill. Die Stadt Strassburg hat früher denen einige Privilegien gewährt, die sich in der Ruprechtsau niederlassen, um sie zu ermutigen, den Boden in guten Zustand zu setzen. Der Erfolg war ein guter. Heute zählt unsere Gemeinde mehr als 300 Familien. Ein grosser Teil ist Weideplätze, den grössten Teil nehmen Wohnungen und Gärten ein, es gibt wenig angebauten Ackerboden. Die Bodenart und die Lage machen das Gelände besonders für Wiesen und Weiden geeignet.

Für dieses Gemeindegut zahlt die Ruprechtsau an die Stadt jährlich 145 Pfund, 14 Schilling, 6 Pfennig (Elsässer Gült).

Ausserdem entrichtet die Ruprechtsau besondere Steuern an den König und an die Stadt, sie ist ständig corvées unterworfen teils für Seine Majestät, teils für die Stadt.

Der Verlust von Weideplätzen führe viele Ruprechtsauer zum Ruin; denn der Reichtum der Ruprechtsau besteht in Vieh und folglich in den Weideplätzen. Und deshalb können wir den Stadtbewohnern Milch, Butter, Käse, Eier und Geflügel liefern. Dies ist von alters her so gewesen.

Während mehrerer Jahrhunderte lebten die Ruprechtsauer friedlich und zahlten an die Stadt ihre Verpflichtungen.

Aus welchem Grund will uns nun die Stadt unserer Weiden berauben ?

Die Stadtverwaltung glaubt, sich auf zwei Arrêts du Conseil d'Etat vom 6.10.1755 und 15. April 1774 berufen zu können, die bestimmen, dass im Elsass gewisse marais und nutzlos liegende, unbebaute Boden sollen ackerbaufähig gemacht werden. Auch überflüssige Weideplätze müssen in Feld umgewandelt werden.

Es kann sich jedoch keines dieser Arrêts auf die Ruprechtsau beziehen, denn seit Jahrhunderten, behaupten die Bewohner, ist hier kein Fingerbreit unnützlich oder überflüssig. Und doch hat man Allmendplätze durch Versteigerung, Verpachten und Vermieten veräussert.

Wir Ruprechtsauer haben uns bei der Stadtverwaltung beschwert. Die Stadt setzte einen Tag zur Versteigerung an. Es war ein Député der Stadt gekommen. Die Ruprechtsauer erschienen, um zu protestieren. Da niemand solche Plätze pachten wollte, musste der Commissaire wieder in die Stadt zurückkehren.

Ein paar Tage später hat man einige, die bei der Versammlung das Wort ergriffen, auf Magistratsbefehl ins Gefängnis geworfen. Einer von ihnen ist heute noch eingekerkert.

BOUCHERIE / CHARCUTERIE FINE

Aloyse GUHMANN s. a.

90, route de La Wantzenau
Strasbourg-Robertsau
tél. 31.02.16

LIVRAISON A DOMICILE

BOULANGERIE
PATISserie

Alfred SCHIER

40, rue Chevalier Robert
Robertsau
tél. 31 34 55



12, rue du Commandant Reibel
STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. 31.12.07
spécialités : plafond tendu « BARRISOL »
LE PLAFOND QUI SUPPRIME LES FISSURES

FABRICATION MECANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER
Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stades, Tennis, etc...
- Grilles en tous genres
- Ondulé, Simple
- Torsion
- Bordure parisienne

Krieger Rimmelin

35, rue Backlin
Strasbourg-Robertsau tél. 31.15.29

Garage PLUMERE

28, rue Backlin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.19.96

- REPARATIONS en tous genres
- Agence TALBOT
- Vente de voitures neuves
- Mise au point ELECTRONIC et
- CONTROLE ANTIPOLLUTION

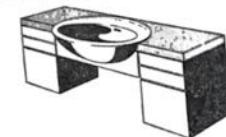
VITRERIE * MIROITERIE * ENCADREMENTS

KOENIG-REIMINGER s. a.

Fondée en 1930 / Société anonyme au capital de 100.000 F

102, route de La Wantzenau
Strasbourg-Robertsau tél. 31.12.50

- Installations de magasins
- Glaces sécurit pour devantures et pour autos
- Vitrages isolants



Ferblanterie
Sanitaires
Chauffage
Isolation de
combles

ETABLISSEMENTS

R. HOELLINGER-FUCHS et Cie

94, rue de l'Angle
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 31.12.32



Remise sur présentation de
l'annonce

déménagements toutes directions
travail soigné

Société Nouvelle COMMISSIONNAIRES BLEUS

22 b, rue des Balayeurs 67000 Strasbourg Tél.: (88) 35.18.74 — 75

Remplissez ce coupon et renvoyez le nous

Nom, prénom _____

Adresse _____ Etage _____

Ville _____

☐ Voudrait avoir la visite d'un inspecteur.

Date : _____

Téléphone où l'on peut vous joindre : _____



Pour
votre jardin

PEPINIERES

Frédéric Schott

103, rue Mélanie - Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.08.11

- ▶ Arbres, arbustes, conifères, plantes pour haies etc...
- ▶ Plantes vivaces et de rocailles
- ▶ Plantes aromatiques et officinales
- ▶ Plantes annuelles et bisannuelles à massifs
- ▶ Jeunes plants de légumes dans les meilleures variétés
- ▶ Service entretien, créations

Pour tous vos problèmes de jardin, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à nous téléphoner

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE



Boulangerie - Pâtisserie
Ch. Klinghammer
10, rue Mélanie
Strasbourg-Robertsau
Téléphone : 31-11-32



RADIO / TELE PALACE

101, rue de la Wantzenau
Strasbourg-Robertsau
tél. 31.04.41

Théo Bernert

- VOTRE spécialiste TVC Philips - Magnétoscope HIPI - Radio, près de chez vous
- L'accueil et le Service après-vente
- Le sérieux et la compétence de nos techniciens vous garantissent un service rapide et efficace

Cycles-Motos **EUGENE KLEPPER fils**

STRASBOURG-ROBERTSAU
9, rue Mélanie tél. 31.90.50



- Atelier de réparations
- Vente de solex
- Mobylettes Peugeot et Mobylette
- Honda 2 temps

Fermé le lundi

BOULANGERIE * PATISSERIE

Albert VEIT

84, route de La Wantzenau
Strasbourg-Robertsau

tél. 31.19.13

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

MAÎTRE-RAMONEUR (dipl.)
2, rue E.-Maechling tél. 31.15.15
Strasbourg-Robertsau

se recommande pour

- tous travaux de ramonage de cheminées et appareils de chauffage
- vérifications et expertise de conduits de fumée
- certificats de conformité, etc.

ELEMENTS DE CUISINE SUR MESURES
PLACARDS - PORTES - KAZED - FAUX PLAFONDS
TOUS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTERIEUR

Menuiserie Artisanale de la Robertsau

Antoine Stragapede
67000 Strasbourg-Robertsau
74, rue Kempl tél. privé 33.24.55
aérial 31.42.10

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE
ET DE FERBLANTERIE

Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich Strasbourg-Robertsau tél. 31.14.94
31.09.33

- TOUTS TRAVAUX DE COUVERTURE en ardoises - éternit - plaques planes et ondulées tôles ondulées - zing - aluminium - cuivre, etc...
- tôles plates et mécaniques cartons et feutres bitumés
- TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

M. CHRISTMANN

2, rue du Plan
STRASBOURG-ROBERTSAU
Livraison à domicile tél. 31.19.33

dérogations devront être faites pour certaines rues afin de maintenir le « cachet villageois » de la vieille Robertsau.

- ③ que ces aménagements soient réalisés au moindre coût pour les riverains en tenant compte de l'ancienneté des maisons comme à Reichslett où les constructions ayant plus de 10 ans ne sont pas soumis à la « redevance de voirie » et ne payent que les branchements.
- ④ que des nouvelles rues soient aménagées pour l'accès aux

nouveaux ensembles collectifs ou lotissements à la charge des promoteurs en fonction du nombre de logements construits pour éviter les nuisances aux habitants des anciens quartiers où les rues ne permettent pas de recevoir l'augmentation du trafic sans problèmes et sans gêner les riverains. Ainsi nous demandons que la rue de la Renaissance soit aménagée avec des pistes cyclables en prolongement de la rue de la Papeterie et qu'une rue parallèle à la rue des Jardiniers soit aménagée.

Le Comité

UNIAT / Section Robertsau

Der diesjährige

Ausflug der UNIAT

findet statt am

Samstag den 28. Juni

PROGRAMM

ABFAHRT Robertsau Kirche - Papeterie - Cité de l'III um 7 Uhr.

Die Fahrt am Morgen geht über das Münsterthal. Eine Pause wird für das Morgenessen eingelegt werden.

MITTAGESSEN im Hôtel Restaurant MUNSCH in ST. HIPPOLYTE mit der SEKTION AUS SAINT-LOUIS.

Menu

Terrine paysanne
Salade variée
Poulet rôti
Légumes - Frites - Salade
Dessert

NACHMITTAGS: Unterhaltung mit dem Orchester «Les Joyeux Vignerons» - Besichtigung der HOH-KOENIGSBURG (für diejenigen, die nicht tanzen möchten).

ABENDESSEN gegen 19 Uhr :

Potage

Assiette de Hors d'œuvre - Charcuterie

HEIMFAHRT etwa nach 20 Uhr.

PREIS : einbegriffen Fahrt - Mittag- und Abendessen

für die Mitglieder 100 F

für Nichtmitglieder 120 F

ANMELDUNGEN finden statt jeden Montag, Dienstag, Mittwoch nachmittag von 14 bis 17 Uhr im Foyer Résidence des Personnes Agées, 18, rue de la Doller, sowie bei M. KELLER Robert, 10, rue des Marais.

(Achtung! Diese Fahrt ist auf 100 Personen begrenzt!)

Das Comité

UNIAT - Section de la Robertsau

Voyage de 8 jours

La Section UNIAT Robertsau communique :

Pour 1981, notre section organise un Voyage de 8 jours à l'ILE DES EMBIEZ qui se trouve à 13 km de TOULON, du 9 au 16 mai.

PROGRAMME

1^{er} jour : STRASBOURG-ROBERTSAU - LYON - ILE DES EMBIEZ.

Départ : 5 h STRASBOURG-ROBERTSAU - BELFORT (halte pour petit déjeuner) - DOLE - CHALON - LYON (déjeuner) - VALENCE - ORANGE - AIX - BANDOL - LE BRUSC - ILE DES EMBIEZ, dîner et logement.

2^e jour au 7^e jour inclus : ILE DES EMBIEZ.

Séjour libre en pension complète.

8^e jour : retour ILE DES EMBIEZ - VALENCE - STRASBOURG - ILE DES EMBIEZ - après le petit déjeuner retour en direct par l'autoroute - AIX - ORANGE - VALENCE (déjeuner) - VIENNE - LYON - CHALON BELFORT - STRASBOURG.

PRIX par personne T.T.C. : 1.200 F.

Ce prix comprend :

- le transport en autocar de Grand Tourisme
- les prestations hôtelières à partir du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner inclus du dernier jour, soit en pension complète (Vin à volonté).

Prestations offertes sur l'île :

Hébergement : en chambre double, chaque chambre comprenant : chauffage central, moquette, salle de bain complète avec baignoire, WC séparés, téléphone.

Pension complète :

- Petit déjeuner : Buffet d'une dizaine de Produits (boissons, croissants, etc...)
- Déjeuner : Buffet de hors-d'œuvres, plat garni, fromages et dessert.
- Dîner : Potage, plat garni, fromages et dessert.
- VIN à volonté.
- Chaque soir animation : Spectacles, jeux, danses, tournoi de belote etc...

Pour permettre à nos membres de participer à ce voyage dans les meilleures conditions, notre section organise l'Épargne-Voyage.

Chaque participant paye à partir du mois d'août 1980 120 F par mois = 10 mois X 120 F = 1.200 F.

ATTENTION : Ce voyage est prévu pour 50 personnes (1 autocar).

Pour les renseignements s'adresser chez M. FELIX Raymond 42, rue de l'III - STRASBOURG-ROBERTSAU.

Association des locataires (C.N.L.) Cité de l'III

Des vacances pour les enfants de la Cité de l'III

Les vacances sont là, les enfants de la cité de l'III vont disposer de grands moments de loisirs. C'est pourquoi l'Association des locataires de la cité de l'III, en collaboration avec le Club, organise un Centre Aéré et une colonie de vacances en juillet et août.

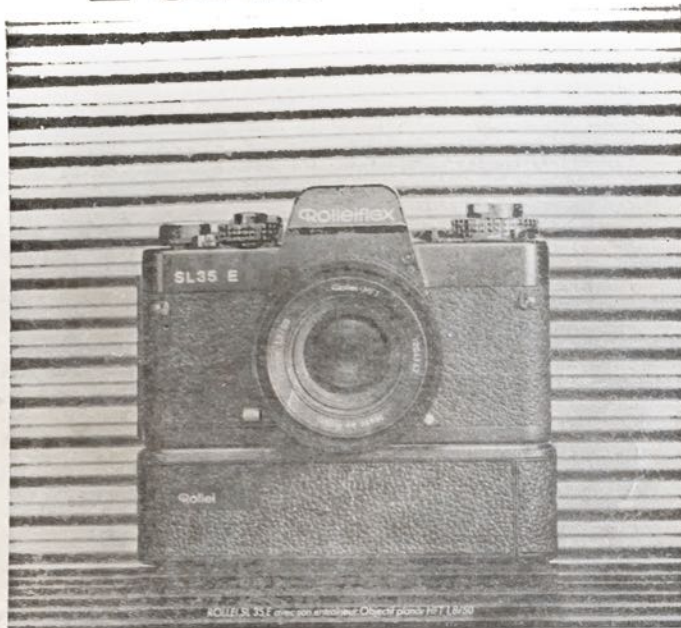
Organisation de progrès social, nous sommes sensibles à tout ce qui peut concourir à la qualité du cadre de vie. Cela passe évidemment par un habitat de qualité, en relation avec les ressources des usagers. C'est l'aspect primordial. Mais créer les conditions de se connaître, de communiquer dans la cité, d'établir des relations humaines n'est pas moins important. C'est pourquoi notre Association attache beaucoup d'importance aux activités socio-culturelles qui peuvent se dérouler et se développer à la cité de l'III.

Le Centre Aéré fonctionnera cette année du 10 juillet au 17 août. La Colonie de vacances aura lieu dans un site splendide dans la vallée de Montelon en Suisse, en deux sessions de 24 jours. Au centre aéré l'accueil se fera à l'école Schwilgué. Le matin sera réservé à des activités d'éveil, ateliers manuels divers : l'après-midi, à des excursions, découverte des forêts environnantes, parcours de santé, piscines, parc Naturel des Vosges du Nord, Scharachbergheim... La vie des enfants sera rythmée par toute une série de fêtes, de kermesses et de grand jeux. On parle déjà d'une grande fête de la Cité de l'III cet été !

On le voit, les occasions de distractions, d'occupations ne manqueront pas pour les enfants de la cité pendant les vacances. L'Association des locataires entend participer, à sa manière, à la construction d'une vie plus heureuse à la cité. Ainsi les habitants du quartier prendront leur vie en main.

Le Président : Denis RAMBAUD

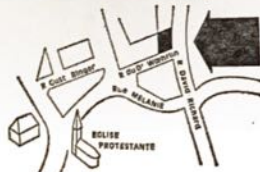
L'anti-frime



Amateurs « vrais », moins préoccupés des modes et de l'esbrouffe que de la valeur réelle du matériel que vous utilisez, passionnés de technique dans la mesure où elle est fiable, voici le Rollei SL 35 E.

- automatisme de 1/1000 à 1/100 avec priorité au diaphragme par cellule Si TTL • fonctionnement semi-automatique par cellule à toutes les vitesses de 1/1000 à 1/1000 en continu • Indication des vitesses en continu par diode LED • lecture du diaphragme dans le viseur • synchro flash au-delà du 1/100 • possibilité d'opérer sans pile au 1/100 et pose B • mémorisation • contrôle profondeur de champ • correction d'exposition plus ou moins 2 indices de luminosité par tiers de valeur • obturateur métallique et à défilement vertical exclusif Rollei • retardateur électronique • motorisable • possibilité d'adaptation des objets à monture vissante 42 avec conservation de l'automatisme.

Une mécanique de haute précision servie par un système électronique de pointe, une optique de haute définition permettant un rendu chromatique fidèle, tous ces perfectionnements, ROLLEI a su les réunir dans un appareil tout métal, à la fois simple et robuste, capable de séduire le débutant comme l'amateur exigeant.



Concessionnaire :
● CANON - ROLLEI - BEAULIEU - NIKON - MINOLTA - OLYMPUS - MAKINON - SYGMA

EN DEMONSTRATION PERMANENTE

Au studio Jacques Photo - Ciné - Son

11, rue du Dr Wœhrlin
STRASBOURG-ROBERTSAU / 31.24.57



Association des Secouristes Sauveteurs de la Robertsau

Dimanche le 6 juillet 1980, l'A.S.S. Robertsau organise son traditionnel concours international de secourisme, aux étangs Hessloeh, chemin du Grand Belzwoerth à la Robertsau.

Le Challenge de l'Amitié, remporté il y a deux ans par l'équipe autrichienne de Feldkirch, sera remis en compétition.

Ce concours qui débutera le matin à 9 heures, verra la participation des équipes suivantes :

Allemagne : NEUBURG/DONAU - FRANKFURT - MÜLLHEIM - MÖGLINGEN - LEBACH - GAGGENAU - REUTTLINGEN - BAD KROZINGEN - DIERSHEIM - HONAU - GOLDSCHUEYER - KEHL.

Autriche : FELDKIRCH (Vorarlberg) - REUTTE (Tirol)

FREISTADT (Oberösterreich).
Suisse : BALE.

France : CRONENBOURG - BINDERNHEIM - METZ SCHILTIGHEIM.

L'après-midi à 14 h. débutera la partie récréative avec la participation des majorités de Haute-pierre et le groupe folklorique de la Robertsau.

Aux alentours de 16 h. s'effectuera la lecture du palmarès et la remise des prix.

Habitants de la Robertsau, venez assister nombreux à ce concours pour vous initier aux secours à porter en cas d'accidents de tous genres.

LE COMITE

GRANDE VENTE-KERMESSE DE L'ECOLE BÖCKLIN ROBERTSAU

Le CONSEIL d'ECOLE du groupe scolaire Böcklin de la Robertsau, avec l'aide de quelques parents organisera une vente-kermesse le samedi 5 juillet 1980 dans la cour de l'école. A partir de 10 h, vous y trouverez des stands de pâtisseries et d'objets confectionnés par les parents, une buvette, un buffet et une tombola bien fournie.

L'après-midi des stands de jeux pourront accueillir petits et grands.

Parents et amis, vous êtes tous très cordialement invités.
Le comité d'organisation

■ BOUTIQUE CADEAUX chez

Nina

86 RUE ST-FIACRE - Tél. 31.10.08
ROBERTSAU

GRAND CHOIX
POUR ARTICLES CADEAUX

Ambulances ROBERTSAU

144, rue Böcklin
67000 Strasbourg
tél. 31.33.09

PERMANENCE
jour et nuit

Ag N° 6705979

ORONGO

Restaurant Italo-Pasquan

94, rue Böcklin
67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.47.96

* Spécialités sud-américaines et Pizza

ouvert de 12 h 00 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 23 h 00, fermé mercredi



Equipez-vous ► MITCHELL ◀
chez

R. Lachenmaier

39, rue Böcklin
ROBERTSAU tél. 31.06.25

► Articles de pêche
► Semences Abondance
(Remise sur présentation de cette annonce)

ETABLISSEMENT HORTICOLE

Frédéric Roth

52, rue Jeanne-d'Arc, tél. 31.16.67
Strasbourg-Robertsau

* Plantes de serre et d'appartement
* Bouquets et couronnes
* Palmiers et plantes pour balcons
* Travaux décoratifs



Coiffure Wagner

Maitre coiffeur / Dames-Messieurs

- * SOIN DU CHEVEU
- * COIFFURES • NOUVELLE LIGNE •
- * COUPE AU RASOIR
- * PARFUMERIE RENÉ GARRAUD
- * TRAVAIL SOIGNE

26c, rue de l'III tél. 31.13.89
Strasbourg-Robertsau



Coiffure Claude

MAITRE COIFFEUR

dames - messieurs
salon climatisé

94, rue Böcklin
67000 Strasbourg-Robertsau
tél. (68) 31.03.03

QUEL AVENIR

pour le château de Pourtalès ?



« Le Château lors de la Fête des Sociétés de la Robertsau en avril 1978 »

Photo STUDIO JACQUES

Une fois de plus l'incertitude plane sur l'avenir du Château de Pourtalès. En « instance de vente », alors qu'il commençait à peine à se réintégrer véritablement dans la vie de la cité, le problème de sa meilleure destination possible se trouve posé comme il y a moins d'une décennie de cela.

Les conditions semblent cependant plus favorables qu'à cette époque-là, ou du moins l'opinion est beaucoup plus sensibilisée au problème et, de ce fait, les autorités plus attentives aux solutions qui pourront être proposées.

Faut-il rappeler en effet, que c'est dans l'anonymat d'une classe d'école que l'avenir du Château a été soulevé pour la première fois en 1972, alors qu'il commençait à tomber en ruines ? Une fillette de huit ans avait alors présenté un « texte libre » devant ses camarades de l'Ecole de la Robertsau et, de l'exploitation de ce texte naquit une longue enquête, l'actualisation d'un numéro spécial de « Saisons d'Alsace » paru en 1968, puis une passionnante action de protestation quand, en 1973, le Château sembla brusquement menacé par une opération de promotion immobilière.

Les articles qui ont alors paru dans la presse régionale d'abord, puis dans « Paris-Match », « Marie-Claire » et d'autres revues : une émission de télévision qui s'y ajouta et la constitution d'une Association de défense ne tardèrent pas à attirer l'attention sur le passé prestigieux du Château et susciteront finalement des échos jusqu'aux Etats-Unis et même jusqu'au lointain Japon ! Et la certitude se précisa qu'il fallait « sauver » le château, comme il fallait préserver le petit cimetière « privé » qui existe aussi à la Robertsau et où reposent la plupart des Comtes et des Comtesses qui avaient fait la réputation de l'illustre demeure...

Quand, finalement, après bien des rumeurs et beaucoup d'incertitudes le « Schiller Collège » s'installa dans le château en 1974 et le restaura tout aussitôt ce fut à la fois le soulagement pour la plupart et une certaine déception pour certains. Cette nouvelle est d'autant plus triste, déclare par exemple à « Marie-Claire » Mme Jane Hipp, qu'il devient maintenant de plus en plus clair que l'Alsace est une terre où se pratique à tous les niveaux, sur le plan

économique et culturel en particulier, une sorte de colonisation que l'on peut taxer de pacifique, mais qui n'en est pas moins ressentie amèrement. De nouvelles propositions furent rappelées avec regret, tant il est vrai qu'en France, faute de moyens, on a toujours des idées. Le domaine des loisirs et de la culture notamment offre dans ce sens des possibilités infinies de rêves et d'espoirs : Centre européen de rencontres, Musée, Casino, Centre équestre, terrain de golf, Salle de concerts et de conférences... Il faut d'ailleurs reconnaître que le « Schiller Collège » ne tarda pas à remplir l'une ou l'autre de ces « missions » possibles et des concerts y furent organisés, de même que des spectacles et des expositions. Nous l'avons dit, petit à petit l'Institution, quoique étrangère, fut parfaitement adoptée et le Château de Pourtalès se réintégra d'une manière nouvelle et inattendue dans la vie strasbourgeoise.

Mais voici que tout est remis en cause et il faudra redéployer toute la panoplie des affectations possibles, du culturel à l'économique, et sans doute avec un sens accru des réalités ! Mais il se trouve que l'Agence Culturelle Technique d'Alsace vient elle-même de consacrer un Numéro Spécial de son Bulletin à la situation actuelle des Arts plastiques et l'idée a été lancée dans ce fascicule de la création d'un Centre Régional d'Art contemporain, avec tout ce que cela pourrait comporter entre le Musée et les « performances » d'avant-garde, entre les expositions et les concerts, de nombreuses associations se trouvant concernées d'un seul et même coup !

Déjà dans « Les Affiches-Moniteur » l'idée a été exposée avec la certitude que les moyens nécessaires à la réalisation du projet devraient pouvoir se trouver. Mais d'autres suggestions sont souhaitables, l'objectif essentiel étant la sauvegarde du Château de Pourtalès, à la fois pour la préservation d'un patrimoine aussi nécessaire que l'humus à la vie nouvelle, et pour l'épanouissement de cette vie nouvelle pour le bien du plus grand nombre.

Jean CHRISTIAN
Président de la Société des Ecrivains
d'Alsace et de Lorraine et... Robertsauvien



Pingouin Stemm

Madame LILIANE KÖENIG

Centre Commercial GRO
ROUTE DE LA WANTZENAU / TELEPHONE 31.38.04

• Fil à tricoter, laines, coton, tapis, chaussettes, collants, nouveautés

STAEBELL René - BONNETERIE

85, rue Boecklin • 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU • Tél. 31.07.10

CONFECTION DAMES ET ENFANTS

LAINES NEVEDA - MERCERIE - BRODERIE - LINGERIE - BONNETERIE
LAYETTE - GAINES ET SOUTIENS SUSU ET SCHIESSER / Bas et chaussettes



Tél (88) 36 53 68

et aussi...
103, route de la Wantzenau • ROBERTSAU

* Formation accélérée * Code et tests permanents

1, Quai
du Général Koenig
4, Place de
l'Homme de Fer
42, bd d'Anvers
43, route du Neuhol
86, route
de Bischwiller
67000
STRASBOURG
Tél. (88) 36.53.68



Chaussures HEPP

Rue Reisseisen
(près Supermarché Gro)
Strasbourg-Robertsau

- Dépositaire des meilleures marques de chaussures DAMES, HOMMES et ENFANTS
- Grand choix en sacs, ceintures et parapluies
REMISE 5% sur carte de fidélité
- Réparations de chaussures
- Service et conseil personnel



Soins du cheveu
Coupes
classiques et
modernes
Brushing

*
109, r. de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. (88) 31.45.30

PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau

Téléphone 31.18.33

AU CENTRE DE LA ROBERTSAU, VOTRE OPTICIEN

OPTIQUE BOECKLIN

63, rue Boecklin • 67000 Strasbourg-Robertsau
Téléphone 31.37.59

Stationnement assuré

Ets WISSER

MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes
Strasbourg-Robertsau • Tél. 31.11.12



Pour toutes surfaces
• Tronçonneuses STIHL
• Tondeuses GABY fauchent les hautes herbes
• Atomiseurs FONTAN
• Motobrouettes DORNPER
• Moto HOU ISEKI et HOLDER
• Arroseur vert Gardaine

GRAND CHOIX en
Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices Holder
Aliments composés pour aviculture

- ◆ QUINCAILLERIE
- ◆ ARTICLES DE MENAGE
- ◆ CADEAUX

Gérard HÖRR

anct. L. BURCKENBERGER

19, RUE MELANIE
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.06.08

► Depuis plus de 50 ans au service du client ◀

Etablissements horticoles KUNTZ

Michel Klein SUCC.

312, route de la Wantzenau
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. (88) 31.43.80

Spécialiste en

- PLANTES A MASSIF
- BRUYERES FLEURIES
- CYCLAMENS

CHARBONS / BOIS / MAZOUT
CUVES
en toutes dimensions

Succ. René MAECHLING

Hansmaennel

33, rue des Jardiniers
Strasbourg-Robertsau
tél. 31.10.50

PRESSING DE L'ILL

- * NETTOYAGE A SEC TOUS VETEMENTS
- * DEPOT BLANCHISSERIE / TEINTURERIE
- * TRAVAIL RAPIDE / QUALITE SOIGNEE

40, rue de l'ill tél. 31.40.10

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
CHEVALINE

GERARD SCHMITT

79, rue Boecklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. (88) 31.43.87



Spécialités:

Rossbif - Steak de Poulain
VIANDE 1^{er} CHOIX

◆
Livraison assurée pour restaurants et collectivités

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau
(près Sainte-Anne)
Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE / livraison à domicile

ATELIER DE REPARATIONS ET CARROSSERIE

Garage Paul Munch

agent spécialisé
CITROEN

177, route de La Wantzenau / 67000 ROBERTSAU
tél. 31.06.01

Société d'Exploitation des Etablissements

MARTIN SCHUCH s.àr.l.



- INSTALLATION
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- FERBLANTERIE

Strasbourg-ROBERTSAU
12, rue Ripelin, tél. 31.09.36
tous articles sanitaires
en magasin